

L'HISTORIEN ET LES MÉMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN FRANCE.

Les mémoires peuvent être individuelles ou collectives, mais sont par essence subjectives et évolutives. L'Histoire est en revanche unique, scientifique et vise, par la mise en œuvre de vérifications méthodiques, à établir la vérité. Cependant, et cela peut sembler paradoxal, les mémoires des individus, dans leur diversité, constituent pour les historiens autant de sources nécessaires à leur travail. Traiter des rapports entre l'Historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale, c'est donc étudier le discours critique que portent sur le passé les historiens, et estimer dans quelle mesure leur travail peut impacter les mémoires collectives. La Seconde Guerre mondiale a vu entre 1939 et 1945 l'affrontement violent et irréductible d'idéologies et de groupes communautaires : l'affrontement des mémoires en est ainsi le prolongement logique.

Soixante-dix ans après la fin de la guerre, et alors que les historiens se sont massivement intéressés à la question depuis une quarantaine d'années, il est légitime de s'interroger pour savoir si une écriture plus sereine de l'Histoire du conflit est désormais possible.

La réponse à cette problématique montrera qu'à la Libération, le choix politique est de restaurer l'unité nationale (I), puis que, par le travail des historiens la diversité des mémoires a progressivement émergé (II) et enfin que l'Historien est un vecteur essentiel de la transmission des mémoires (III).

A la Libération en 1944, le Gouvernement Provisoire de la République Française puis la IVème République ont la volonté de restaurer l'unité nationale, mettant en avant la mémoire d'une France résistance, et ce au mépris de la vérité historique.

Le traumatisme des années de guerre est en effet à la base d'un besoin d'apaisement. La défaite subie par la France après neuf mois de drôle de guerre et cinq semaines de guerre-éclair est sans précédent. L'offensive lancée le 10 mai 1940 par l'armée allemande débouche sur une véritable déroute de la France, qui est avant tout une humiliation tactique : repliée derrière la ligne Maginot, l'armée française est incapable de résister à la Blitzkrieg et à l'utilisation de l'aviation et des chars d'assaut. Huit à dix des quarante millions de Français connaissent alors l'Exode : les femmes, les enfants, souvent sans aucun moyen de locomotion, sont jetés sur les routes, vers le Sud, pour fuir l'avancée allemande. Après l'armistice signée le 22 juin 1940, un million cinq cent mille soldats français restent prisonniers en Allemagne, certains pendant toute la durée du conflit. Malgré la fin des combats, la population a souffert de l'occupation. La présence de quarante mille soldats de la Wehrmacht sur le territoire français, les contrôles, notamment au passage de ligne de démarcation entre zone occupée et zone libre, la privation de libertés par le couvre-feu sont autant de rappels permanents de l'humiliation subie. La pression économique est énorme sur la base d'une taxe d'occupation de quatre cent millions de francs par jour que la France doit payer à l'Allemagne. La ration alimentaire journalière estimée tombe alors à trois cent calories dans la zone occupée. Politiquement, et même si la population française est restée majoritairement passive et préoccupée par questions de vie quotidienne, la collaboration dans

laquelle s'est engagée le régime de Vichy conduit par le maréchal Pétain a divisé la population française. Le nombre de collaborateurs actifs est faible, estimé à deux pour cent des Français, tout comme le nombre de Résistants mais le clivage est néanmoins très profond. Cette opposition, née de la demande d'armistice formulée par Pétain le 17 juin 1940 et de l'Appel lancé par de Gaulle en réponse le 18 Juin se retrouve chez une partie de la population. Dans les quartiers et les villages, les histoires individuelles douloureuses marquent durablement : dénonciations, arrestations par la Milice expliquent l'absence de volonté de commémorer la fin de la guerre dans les premiers temps et ce jusqu'en 1953, date à laquelle le 8 mai est déclaré jour férié. De même, très peu de monuments sont érigés à la mémoire de cette guerre, alors qu'après la Première Guerre mondiale, quasiment chaque commune de France avait construit un monument. On se contente généralement d'apposer une plaque en plus sur le monument aux morts du conflit précédent.

Face à une volonté assez générale d'oubli qui découle de ce traumatisme collectif, et dans un souci de réconciliation, le pouvoir politique met quant à lui en avant l'image d'une France universellement résistante. Le discours prononcé par le général de Gaulle le 25 août 1944 lors de la Libération de Paris participe de la création de ce mythe. L'accent y est mis sur les valeurs, notamment sur l'attachement du peuple français à la Liberté, et sur le courage et combattivité dont il a fait preuve face à l'occupant. La mémoire-même du discours, tel qu'il est consigné sur le site du mémorial Charles de Gaulle occulte le seul passage faisant allusion aux divisions de la France et aux « traîtres » pourtant évoqués dans le discours originel. Au-delà de ce texte, c'est toute la mémoire officielle de l'immédiate après-guerre qui met l'accent sur les seules cinq villes françaises, sur cent douze, libérées suite à une insurrection populaire. L'épuration qui a vu neuf mille exécutions sommaires dès les premiers temps de la Libération, s'est ensuite rapidement assouplie en vue de favoriser la reconstruction de l'unité nationale : sur les six mille sept cent peines de mort prononcées, seulement mille cinq cent sont suivies d'une exécution, celle de Pétain étant notamment commuée en prison à perpétuité par de Gaulle. Dans ce contexte, le film Nuit et brouillard reflète l'historiographie officielle des années 50. Commande du comité d'histoire de la seconde guerre mondiale en 1955, il n'établit aucune distinction entre les différents déportés et s'accompagne d'un texte écrit par un résistant.

Alors même que la Résistance est constituée d'une grande diversité de mouvements, l'histoire officielle privilégie l'action du gaullisme. Les Résistants sont héroïsés : Jean Moulin, dont le courage face à la torture de la Gestapo contrebalance la honte de la collaboration est érigé en symbole de l'unité de la Résistance sous l'autorité du général de Gaulle. Dès 1945, une plaque est déposée en sa mémoire par le général de Gaulle avant qu'en 1964 ses cendres présumées ne soient transférées au Panthéon. Aujourd'hui, plus de quatre cent établissements scolaires français portent le nom de Jean Moulin. La Résistance était pourtant constituée d'une grande diversité de mouvements : Franc-Tireur à gauche, Combat mouvement chrétien ou le Front National communiste reflètent cette diversité même si la Résistance se structure dans le cadre du C.N.R. (Conseil National de la Résistance) sous l'autorité de Jean Moulin puis rapidement de Henri

Fresnay. De la même façon, le Gouvernement provisoire qui associe toutes les tendances politiques et marque la persistance de la pratique démocratique, est dominé par de Gaulle en raison de son rôle politique auprès des Alliés. Sous la IV^{ème} République, et malgré son poids électoral, le Parti Communiste Français refuse de participer au gouvernement ce qui le prive d'une visibilité pourtant légitime a regard du poids de son action sur le terrain qui le conduit à se désigner comme le « parti des soixante-quinze mille fusillés ».

Pourtant, et alors que les premières années après la Libération ne laissent la place à aucune nuance dans le tableau d'une France résistante et gaulliste, les travaux des historiens contribuent à l'émergence progressive de la diversité des mémoires et remettent notamment en cause le mythe résistancialiste dans les années 60-70.

Un nouveau contexte historique permet en effet progressivement la mise à jour d'une réalité plus complexe. En 1969, le général de Gaulle quitte le pouvoir, marquant ainsi la fin du gaullisme historique. Le renouvellement démographique voit par ailleurs la mort des générations « adultes » de résistants qui ne peuvent plus entretenir leur mémoire de la seconde guerre mondiale, disparition qui se conjugue avec l'arrivée à l'âge adulte d'une nouvelle génération, celle de Mai 68, qui n'a pas connu la guerre. Le film de Marcel Ophüls le Chagrin et la Pitié est produit dans ce contexte nouveau. C'est un montage de témoignages et de documents d'actualités françaises et allemandes entre 1940 et 1944 : il révèle une réalité beaucoup moins universellement résistante et montre que les haines sont toujours présentes vingt ans après la fin de la guerre. Sa sortie en 1969 fait scandale et se heurte à un refus politique de diffusion: c'est seulement dans les années 80 qu'il passe à la télévision. Le temps fait également apparaître des histoires personnelles souvent complexes d'individus qui, par leur fonction officielle mettent du temps à prendre leurs distances avec Vichy avant de devenir résistants. C'est le cas de très nombreux préfets dont François Mitterrand: admirateur de Pétain, décoré par ce dernier de la francisque, il travaille pour le régime de Vichy à différents postes mais fournit dans le même temps des faux-papiers pour faciliter des évasions de prisonniers d'Allemagne avant de choisir finalement la clandestinité en 1943. Progressivement dans les années 60 et 70, le travail des historiens débouche sur un changement de position des autorités politiques. La France de Vichy de l'historien américain Robert Paxton est en 1972 le premier livre important sur la question. En 1978, sur cent trente sujets de thèse d'histoire déposés, cinquante sept portent sur la période de l'occupation et les programmes scolaires prennent en compte cette évolution historiographique au début des années 80.

De manière paradoxale au regard du nombre de victimes, la mémoire de la Shoah apparaît seulement dans les années 60. En effet, si les Juifs représentaient cinquante-quatre pour cent des déportés, ils sont seulement six pour cent des survivants et cette mémoire a très longtemps été occultée par le manque de témoins. Leur statut de victimes et non de combattants de la lutte contre le nazisme, qui plus est de victimes pour partie des autorités françaises, n'est pas non plus propice à une reconnaissance précoce : reconnaître le génocide des Juifs, c'est aussi reconnaître

la responsabilité de la France, et ce n'est qu'en 1995, par le discours du Vel d'Hiv, que Jacques Chirac président de la République franchit ce pas. Le procès Eichmann en 1961 contribue fortement à mettre la mémoire de la Shoah sur le devant de la scène. Ancien SS et haut fonctionnaire nazi, Eichmann participe à la conférence de Wannsee le 20 janvier 1942 et organise les transports ferroviaires de Juifs vers les camps, puis l'extermination des Juifs de Hongrie. Réfugié en Argentine, il est enlevé par les services secrets israéliens, le Mossad. Son procès à Jérusalem est filmé et diffusé dans le monde entier, notamment en France. Les très nombreux témoins portent le génocide à la connaissance du monde et libèrent la parole. Condamné à mort le 15 décembre 1961, Eichmann est pendu le 1^{er} janvier 1962 ce qui reste la seule application de la peine de mort en Israël. Les films participent par ailleurs à cette nouvelle visibilité. Le film documentaire : Shoah (« catastrophe » en hébreu) de Claude Lanzmann rassemble plus de dix heures de témoignages de toutes origines, y compris de villageois polonais. Il constitue un travail pour porter à la connaissance mais surtout un vrai travail d'Historien pour fixer le témoignage des survivants, presque quarante ans après la fin de la guerre. Le fait qu'une série de fiction, Holocauste (« sacrifice » en hébreu) prenne à son tour pour cadre le génocide est révélateur du passage des mémoires de la Shoah dans l'ensemble de la population.

D'une manière générale, L'Historien travaille à la reconnaissance de toutes les mémoires occultées. Certains groupes porteurs de mémoire peinent en effet à franchir le seuil mémoriel. Les Tsiganes, les homosexuels sont ainsi trop peu nombreux ou trop peu organisés pour obtenir la reconnaissance des persécutions dont ils ont été victimes. Les Tsiganes étaient un million en Europe avant la guerre et vingt-cinq pour cent d'entre eux meurent vraisemblablement en déportation. Les déportés homosexuels sont au nombre de cinq à dix mille mais leur nombre reste difficile à évaluer car l'interdiction de l'homosexualité conduit à des déportations pour des motifs moins explicites, notamment pour trouble à l'ordre public. Ces groupes restent par ailleurs massivement victimes de persécutions après la guerre : les lois promulguées contre les Tsiganes en 1934 par le régime nazi restent en vigueur en R.F.A. car elles relèvent du « maintien de l'ordre public ». En France, l'homosexualité reste un délit jusqu'en 1982 et l'homophobie persiste dans les sociétés occidentales. Lors de la journée nationale de la déportation 2002 à Lyon les associations homosexuelles sont exclues de la commémoration. Les travaux d'historiens permettent cependant peu à peu à ces mémoires d'exister : un colloque à Dijon 2007 et un ouvrage paru en 2011 donnent davantage de visibilité à ces mémoires.

Les mémoires restent cependant en concurrence pour l'exposition médiatique et la concurrence entre les différentes mémoires, parfois sur un même événement, ne peut être arbitrée que par le travail des historiens. C'est par exemple le cas pour le massacre d'Oradour-sur-Glane : le 10 Juin 1944, la division Das Reich qui remonte vers la Normandie après le débarquement, fusille tous les hommes du village, et brûle les femmes et les enfants dans l'église causant six cent quarante deux victimes. L'exposition mémorielle liée à l'émotion est très forte, le drame donnant même matière au film de fiction Le vieux fusil. En 1953, les « Malgré-Nous », des Alsaciens enrôlés de force dans la Wehrmacht, sont jugés à Bordeaux pour leur participation au

massacre. Ce procès révèle l'incompatibilité des différentes mémoires et le verdict soulève des oppositions des deux côtés : la condamnation est incompréhensible pour les Alsaciens, elle est jugée trop minime dans le Limousin.

L'Historien, qui est le seul garant de la reconnaissance de la diversité des mémoires, est par ailleurs un acteur essentiel de leur transmission. Les grands procès sont par exemple des moments de travail historique. Les procès de Nuremberg de 1945-46, fondés sur des témoignages et des projections de documents d'archives sont le fruit d'un travail d'Historien mené par les procureurs des grandes puissances. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'est définie la notion de crime contre l'Humanité. Il arrive en outre que certains historiens soient appelés à apporter leur expertise lors de procès. Ainsi, Robert Paxton, premier historien à avoir travaillé sur la collaboration, a déposé pendant le procès Papon, secrétaire général de la préfecture de Gironde et organisateur des rafles à Bordeaux à la suite du Vel d'Hiv. Le procès a lieu en 1997, et c'est au titre d'expert de la période, du contexte, que Paxton intervient. Les historiens participent en outre à la création de relais de transmission mémorielle spécifiques et ils sont notamment partie prenante dans la réalisation des grands mémoriaux comme le mémorial de Caen ou le mémorial d'Histoire de la Shoah inauguré en 2005 dans le quartier du Marais à Paris. Ces musées d'un nouveau genre s'articulent autour de deux dimensions : lieux de mémoire rassemblant les photographies des enfants déportés et, sur le mur des noms, l'identité des soixante-seize mille personnes déportées depuis la France, le mémorial de la Shoah est aussi un lieu d'Histoire, d'enseignement et de recherche où sont organisées des expositions temporaires et des conférences. Les historiens qui travaillent au Mémorial publient une revue scientifique. Pour garder la mémoire pour l'Histoire, plusieurs de ces institutions procèdent à l'enregistrement des témoignages des victimes pour constituer des archives. Le procès Barbie se déroule en 1987 à Lyon : les témoignages enregistrés à cette occasion sont projetés au Centre National d'Histoire de la Résistance et de la Déportation. Le Concours National de la Résistance et de la Déportation traduit le travail de transmission des mémoires mené par les historiens et permet également la cohabitation des mémoires sous leur autorité. Concours organisé selon un thème annuel (la négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi pour 2016-2017), il propose une alternance des sujets pour satisfaire toutes les mémoires. La correction en est d'ailleurs assurée par des groupes composés d'historiens et de représentants des différents groupes mémoriels.

La loi qui fixe la reconnaissance des mémoires et leur place dans la société s'appuie elle aussi sur le travail des historiens. La loi Gayssot adoptée en 1990 condamne le négationnisme, contestation de la réalité du génocide. Cette loi punit tout propos public remettant en cause les crimes contre l'Humanité. Elle est paradoxalement mal perçue par de nombreux historiens qui redoutent qu'elle fige la recherche. Dans le cadre de la loi également, des journées commémoratives sont créées. La « journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France » est instituée par

un décret de 1993, puis une loi de 2000. Plusieurs fois amendé, l'intitulé est le reflet du travail des Historiens qui donne de la lisibilité à de nouvelles mémoires.

Le travail de l'Historien permet donc une distanciation avec la mémoire officielle qui s'appuie sur un refus d'instrumentalisation des mémoires individuelles et collectives. En ce sens, il empêche qu'une mémoire soit valorisée au détriment de celle d'autres groupes moins puissants et travaille à la reconnaissance des différentes mémoires. Ce travail a été long en France après la Seconde Guerre mondiale et le temps a été un facteur important de l'expression des mémoires souvent étouffées au sortir du conflit. Aujourd'hui, dans un climat apaisé, l'essentiel du travail des historiens réside en un rôle de transmission auprès de générations qui ne sont plus porteuses d'aucune mémoire à titre individuel. Face à ce constat, et alors que le choix d'une journée de commémoration des victimes de la guerre d'Algérie a soulevé de fortes tensions en 2003, il serait intéressant d'expliquer pourquoi les mémoires de ce conflit ne sont pas encore apaisées.